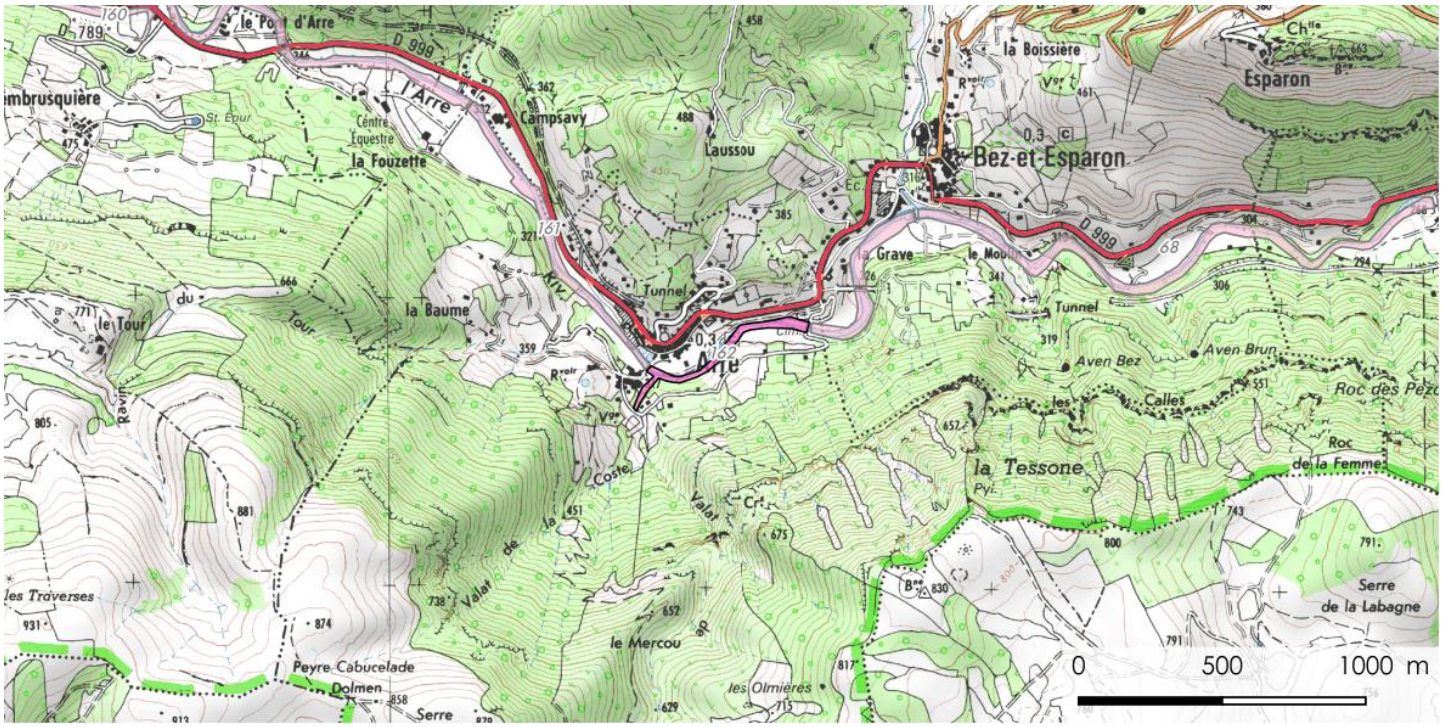
# Zone humide n°162

Nom de la zone humide : Ripisylve dans la traversée d'Arre
Commune : ARRE - Vallée de l'Arre (2)
Visite : entité visitée (observations de terrain disponibles)
Superficie : 1.92 hectares
Commentaire : aval zone urbaine, avec chemin fréquenté

Typologie : Ripisylve (1)
Sol caractéristique des zones humides : non
Habitat caractéristique des zones humides : oui
Etat global de la zone humide : non renseigné
Note globale des fonctions : Modéré
Note globale des pressions : Modéré
Priorisation d'intervention de la collectivité publique : Modéré



# Zone humide n°162

Enjeux pour les fonctions des zones humides :

Fonction hydraulique/hydrologique :

E1 : Non observé (lit mineur non incisé et absence de berges abruptes)
E2 : Non concerné (submersion constatée, selon la couche TRI_BEZI_INONDABLE)
E3 : Fonction assurée (zone humide incluse dans une zone inondable selon l'Atlas des Zones Inondables)
E4 : Non observé (végétation arborée dense - dissipation de l'énergie de crue)
E5 : Non concerné (zone humide située en amont de bassin versant, sur des cours d'eau de classe 5 ou 6 selon la BD CARTHAGE)
E6 : Non observé (traces d'hydromorphie dans les 50 cm - soutien d'étiage)
E7 : Non concerné (zone humide incluse dans un secteur répertoré d'érosion ou d'atterrissement)
E16 : Non concerné (zone humide dans une zon d'expansion de crues - ZEC)

Fonction physique/biogéochimique :

E8 : Fonction observée (végétation participant à l'épuration)
E9 : Non concerné (présence d'horizon histique selon la BD SOL-LR)
E10 : Non concerné (qualité du contexte piscicole jugé Bon à Très bon selon le SANDRE)

Fonction biologique/écologique :

E11 : Non observé (état des masses d'eau superficielles - carto)
E12 : Fonction assurée (intersection avec segment de classement de continuité écologique - liste 1)
E13 : Non concerné (intersection avec une ZNIEFF)
E14 : Fonction assurée (présence d'espèces végétales à enjeu local de conservation notable)
E15 : Non concerné (présence d'espèces animales à enjeu local de conservation notable)

Critères de pondération de la note des enjeux :

ECP1 : x 2 (surface > 1 ha)
ECP2 : x 1 (continuité géographique)
ECP3 : x 1 (hors pe?rime?tre de protection AEP)
Pressions sur les zones humides :
Pressions liées à l'agriculture :
P1 : Non observé (présence de canaux et fossés)
P2 : Non observé (présence de terres labourées à proximité)
P3 : Non observé (dégradation par le bétail)
P4 : Non observé (entretien mécanique dégradant)
P5 : Non observé (pompage ou irrigation à proximité)
P6 : Non observé (présence d'un plan d'eau bordant la zone humide)
P7 : Pression identifiée (proximité de cultures à fort usage de produits phytosanitaires et intrants selon le RGP)
P19 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)

Pressions liées aux infrastructures et à l'urbanisation :

P10 : Non observé (route, gazoduc, voie ferrée…)
P11 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)
P12 : Fonction observée (captage AEP à proximité)
P13 : Pression identifiée (proximité d'un captage AEP superciciel en amont - qui prélève une certaine quantité d'eau)
P14 : Non observé (remblais ou décharges sauvages)
P15 : Fonction observée (pollution organique ou chimique)
P17 : Fonction observée (cours d'eau canalisé)
P18 : Fonction observée (présence d'un ouvrage dans la zone humide)

Pressions liées à un désordre écologique ou aux usages :

P8 : Non observé (dégradation par les sports mécaniques)
P9 : Non observé (dégradation liée à des accès pour les loisirs)
P16 : Non concerné (présence d'espèces végétales invasives perturbant le bon fonctionnement des écosystèmes)

Critères de pondération de la note des pressions :

PCP1 : x 1 (zonage du PLU non connu)
PCP2 : x 1 (STEP à plus de 1 km)
PCP3 : x 1,5 (niveau global des pressions moyen)



, le 07/09/2017 par Jérémy Cuvelier.



En aval d'Arre, le 07/09/2017 par Jérémy Cuvelier.

# Zone humide n°162

**Pédologie :**

| Id | Type de sol | Sondage | Hydromorphie | Nappe | Commentaire |
|---|---|---|---|---|---|
| 13 | Fluviosol | Négatif | 0 | 0 | |

Les espèces à enjeu patrimonial sont indiquées en gras, avec les éléments d'information suivants :
- An.1 : espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive européenne 79/409 dite directive oiseaux,
- An.2 et An.4 : espèce inscrite à l'annexe 2 ou  l'annexe 4 de la directive européenne 92/43 dite directive habitats-faune-flore,
- F : espèce protégée en France,
- Znieff : espèce importante pour la désignation régionale des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Liste des espèces associées à la zone humide :

**Flore :**

Cyperus eragrostis Lam., 1791
Cyperus longus L., 1753
Epilobium parviflorum Schreb., 1771
Equisetum telmateia Ehrh., 1783
Hypericum tetrapterum Fr., 1823
Mentha aquatica L., 1753
Mentha longifolia (L.) Huds., 1762
Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812
Polypogon viridis (Gouan) Breistr., 1966
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800
Salix cinerea L., 1753
Salix purpurea L., 1753
Scirpoides holoschoenus (L.) Soják, 1972
Scrophularia auriculata L., 1753
Typha latifolia L., 1753
Veronica beccabunga L., 1753

**Faune :**

**Calopteryx haemorrhoidalis (Vander Linden, 1825) - Znieff**

**Sources des observations :**

Nature du Gard